



ASSOCIATION SERGE ANTOINE.
Semeur d'avenirs et jardinier du temps



La culture, dimension oubliée du développement durable ?

28 novembre 2013 – Organisation internationale de la francophonie, Paris

Synthèse

Sommaire

Ouverture.....	3
Habib BENESSAHRAOUI.....	3
Clément DUHAIME.....	3
Culture et développement durable.....	4
Itinéraire à partir des travaux de Serge Antoine.....	4
Jacques THEYS.....	4
Les dimensions culturelles du développement durable.....	5
• La culture, quatrième pilier du développement durable ?.....	5
Christian BRODHAG.....	5
• Peut-on définir la culture ?.....	5
Les cultures locales, vecteurs du développement durable.....	7
Savoir-faire, origine et développement durable : enjeux et débats internationaux.....	7
Guillaume BENOIT.....	7
Archéologie préventive et démarche de socialisation pour les habitants de Saint-Denis.....	8
• Présentation du projet et de son évolution.....	8
Véronique POUPARD.....	8
• Les enseignements dans la mise en œuvre d'une politique de développement économique endogène.....	9
Le « comment » du renouveau de l'Aubrac.....	9
André VALADIER.....	9
Terroir et mode de vie au Cambodge.....	10
Docteur Ly EANG HAY.....	10
Echanges.....	11
Le développement durable : modèle unique ou diversité ?.....	12
Y a-t-il une vision francophone du développement durable ?.....	12
Le développement durable, vecteur de sens pour de nouvelles cultures managériales ? Une lecture croisée des approches françaises et allemandes.....	13
Cornelia FINDEISEN.....	13
L'importance des cultures dans les modes de consommation et de production.....	14
Arab HOBALLAH.....	14
Echanges.....	14
Conclusion.....	16
Changer de mode de vie, changer de culture, une condition du développement durable. Quelle vision prospective ?.....	17
Marseille : action autour du patrimoine, du tourisme de l'économie avec les habitants dans les quartiers Nord.....	17
Prosper WANNER.....	17
Les modes de consommation en 2030.....	18
Cécile DESAUNAY.....	18
Culture et mode de vie en 2050.....	19
Marie CHERON.....	19
• Comment sortir de la frustration du développement durable ?.....	19
• Les leviers de la transition.....	19
• Trois visions pour faire une évolution durable et désirable des modes de vie et de consommation.....	20
Propriétaire ou artiste ?.....	20
Gilles BERHAULT.....	20
Echanges.....	20
Sigles.....	23

Ouverture

Présidence : Habib BENESSAHRAOUI

Habib BENESSAHRAOUI

Conseiller du secrétaire général de la Francophonie

Le développement durable ne saurait exclure les pratiques culturelles et sociales. Serge Antoine menait cette bataille avec continuité, compétence et engagement, tout comme le fait la francophonie, pour laquelle il n'existe pas un modèle unique de développement durable.

Clément DUHAIME

Administrateur de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)

La culture est depuis toujours au cœur des combats de la francophonie. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF depuis 2002, fait sien le combat pour la convention internationale de l'UNESCO pour la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles. Ce combat est symbolique de **la méthode de travail de l'OIF : ne pas se battre seul**. La francophonie se tourne vers d'autres organisations et noue des alliances stratégiques pour préserver la diversité du monde.

Ces débats sont toujours d'actualité. Si l'on n'y prend garde, la culture est toujours marginalisée. L'OIF s'engage donc pour que la dimension culturelle ne soit pas oubliée dans le passage des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) aux Objectifs du développement durable (ODD). Déjà, lors du sommet Rio+20, les francophones ont fait entendre leur voix. Le respect et la mise en valeur des identités culturelles seront centraux dans les années à venir et constituent certaines des conditions de la paix et de la stabilité mondiale. Nos différences font nos richesses : il faut pour cela accepter d'aller à la rencontre de l'autre.

Culture et développement durable

Itinéraire à partir des travaux de Serge Antoine

Jacques THEYS

Enseignants à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), ancien responsable de la prospective au ministère du Développement durable

La culture a été centrale dans la carrière de Serge Antoine et les relations entre culture et développement durable ont occupé une place spécifique dans les dernières années de sa vie. Il coordonne ainsi en 2005 le numéro de Liaisons Energie-Francophonie « Culture et développement durable »¹. Architecture, urbanisme, communication, défense du patrimoine naturel et culturel, partage des pouvoirs, etc., toutes les dimensions de la culture sont présentes dans son parcours et influencent la manière dont il la situe dans le développement durable.

Sa conception des relations entre culture et développement durable s'inscrit dans la continuité de sa définition large de l'environnement. Pour lui l'écologie se fonde sur les relations entre nature et culture et des problèmes environnementaux a priori techniques (pollution, bruit, etc.) sont d'abord des problèmes de société, et donc de valeurs et d'intérêts contradictoires – mais la culture est, pour Serge Antoine, l'acceptation des contradictions.

Il définit ensuite le « développement durable », terme dont il se méfie, comme une révolution culturelle qui définit des stratégies de développement, réaffirme des valeurs et des choix sociaux, ainsi que des solidarités Nord-Sud. Cette conception du développement durable accorde une place centrale à l'expression collective.

Après le sommet de Rio, Serge Antoine formalise le rôle de la dimension culturelle dans le développement durable et participe aux initiatives internationales pour sa reconnaissance. **Cette dimension culturelle du développement durable implique de reconnaître la richesse de la diversité culturelle et des minorités, d'encourager la pluralité des chemins de développement, de protéger les identités régionales, de reconnaître que chacun a ses propres valeurs et que le développement durable est un acte volontaire et non une norme prédéfinie.**

Concrètement, ces orientations se traduisent par huit pratiques concrètes, dont une élaboration collective des agendas 21, la prise en compte de spécificités locales pour produire de l'habitat, l'extension des politiques de la protection de la biodiversité à la biodiversité culturelle, la création de réseaux d'échanges de savoir-faire, etc. Serge Antoine insiste notamment sur l'appropriation par tous de la politique du développement durable.

En 2005, il faisait preuve d'optimisme en écrivant « *la cause est entendue, la culture sera désormais le quatrième pilier du développement durable* », tout en critiquant la pratique technocratique et la conception économique du développement durable. Il a par ailleurs évoqué quelques difficultés concrètes auxquelles l'affirmation de la culture dans le développement durable peut se heurter : la difficulté de sensibiliser les plus concernés (jeunes, exclus, minorités), l'inadaptation des méthodes d'enseignements en France, la

¹ « Culture et développement durable », Liaison Energie-Francophonie, n°68, troisième trimestre 2005

difficulté à concevoir des indicateurs intégrant la dimension culturelle et la difficulté à percevoir le temps comme une durée et non uniquement comme un horizon.

Aujourd'hui, le concept de développement durable est en crise. Pour certains, il faut revenir à plus d'économie. Je pense au contraire qu'il faut revenir au message de Serge Antoine : le développement durable ne peut se faire sans être porté par la culture.

Les dimensions culturelles du développement durable

● La culture, quatrième pilier du développement durable ?

Christian BRODHAG

Directeur de recherche, Ecole des mines de Saint-Etienne

Dans une vision systémique, les différents éléments qui composent le développement durable (l'environnement en tant que condition, le social comme objectif et l'économie comme moyen) sont en interaction les uns avec les autres. La culture, constitutive de ce système, interagit avec chacun d'eux.

Divers textes de droit international relient culture et développement durable. Certains résultent de l'influence de la francophonie. L'article 30 du document de résultats du sommet Rio+20 reconnaît qu'il faut protéger la culture et que l'altération des écosystèmes la met en danger. Son article 40 lance un appel « *en faveur de l'adoption d'approches globales et intégrées du développement durable, qui conduiront l'humanité à vivre en harmonie avec la nature (...)* ». Les termes « harmonie avec la nature » ne sont pas neutres et ont notamment une signification profonde dans la culture chinoise. Enfin, l'article 41 du document de résultat de Rio+20 prend acte « *de la diversité naturelle et culturelle du monde et [reconnaît] que toutes les cultures et toutes les civilisations peuvent contribuer au développement durable* ».

● Peut-on définir la culture ?

« Culture » est un terme polysémique. D'une part, une acception positive renvoie aux biens culturels, à l'art, etc., et d'autre part une acception dynamique recouvre davantage une conception anthropologique de la culture : les religions, les comportements, etc. A la relation entre culture et territoire peut ainsi s'appliquer la définition donnée par la déclaration de Mexico (1982) : « *l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances* ».

La Chine a récemment lancé une offensive avec la déclaration de Hangzhou «mettre la culture au cœur des politiques de développement durable » (UNESCO 2013). Cependant, il faut être vigilant quant aux usages du terme de culture. La culture de masse dénature la culture devenue produit.

Au-delà de l'économie, le modèle rationnel-légal défini par Max Weber est en cause. Aujourd'hui, le champ public est dominé par l'idée que le marché d'un côté, et l'Etat de l'autre sont les mécanismes principaux de régulation du collectif, soit deux entités qui évacuent les références au passé. Or, le quotidien a besoin d'accorder un espace à la culture. Enfin, comme l'exprimait Lévi-Strauss dans la conclusion de sa conférence « race et culture », il est nécessaire de trouver un équilibre entre les particularismes – que la culture mondiale détruit – et l'universalisme. Cette tension doit passer par la reconnaissance de la diversité culturelle en tant que capacité de vivre ensemble. Les communautés locales sont le lieu où s'exercent les relations culturelles, où s'échangent les biens, etc. La question du

développement durable doit s'ancrer au niveau local, alors même que les initiatives sont globales et souvent institutionnelles.

Les cultures locales, vecteurs du développement durable

Savoir-faire, origine et développement durable : enjeux et débats internationaux

Guillaume BENOÎT²

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts

Sur les territoires à forte identité, les savoir-faire sont diversifiés et complexes, à l'image de la transhumance en Méditerranée, pratique ancienne et cruciale pour la bonne gestion de cet espace, de la gestion de l'eau par les communautés au Maroc ou encore de l'architecture traditionnelle réunionnaise, qui préserve de la chaleur. Un « développement durable » supposerait d'abord de reconnaître la valeur de ces savoirs locaux. Or, notre « modernité », fondée sur un pétrole peu cher et sur le mercantilisme débridé (libre échange), a au contraire pour effet leur complet bouleversement ! On peut le constater dans les zones littorales convoitées comme dans les arrière-pays marginalisés avec des conséquences graves dans les deux types de territoires. Ainsi en Languedoc, où les services au public et l'environnement sont menacés dans des arrière-pays en déprise et qui ont perdu jusqu'aux 4/5^{ème} de leur population, et où les plaines, en forte croissance démographique, voient les coûts humains et économiques des inondations exploser avec la perte des savoirs liés au risque. **L'harmonie de notre relation à la nature, et donc le fondement même de la « culture »³, sont ainsi partout mis en péril.** Cette perte d'harmonie, on peut la constater à l'œil nu, par exemple dans la destruction des « paysages méditerranéens ».

L'histoire n'est cependant pas écrite d'avance car de nouvelles « post-modernités » sont à la fois nécessaires et possibles ! En France, des territoires ruraux difficiles, très comparables dans les années 1950, ont par exemple évolué de façon très différente. Ainsi, aux difficultés actuelles du Queyras et du Cézallier peut-on opposer le succès remarquable du Beaufortain ou de l'Aubrac. Un succès fondé sur la « culture », ici la valorisation des savoirs montagnards, la qualité du leadership et du capital social (capacité à jouer collectif pour gérer et valoriser le « bien commun »), l'innovation et la construction de « paniers de biens et services territorialisés ». Reconnaissons aussi que de tels succès n'auraient pas non plus été possibles sans des politiques publiques adaptées, ni sans la demande croissante (+ 5 à 10%/an en France) des urbains pour les produits à Indication géographique (IG).

Ce besoin de politique de régulation n'est pas nouveau ! Déjà en effet, Galien et Plinie déploraient des usurpations de produits et des pertes de qualité. Si le Moyen-âge a réussi à initier les premières protections (comté, parmesan), ce n'est qu'en 1935 que la France a su enfin adopter un système moderne de protection et valorisation des savoir-faire locaux (loi

² Les propos de Guillaume Benoît s'appuie sur deux de ses ouvrages : *La France et ses campagnes, 2025-2050, rapport de prospective* du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et *Territoire et origine : leçons d'une lecture croisée des expériences du Maroc et de la France pour une méditerranée durable*

³ Rappelons que le mot « culture » vient du latin « colere », qui signifie « mettre en valeur, cultiver, prendre soin, entretenir ». La culture, pour la philosophe Hannah Arendt, consiste donc à « commercer avec la nature pour la rendre propre à l'habitation humaine », ce qui suppose « une attitude de *tendre souci* qui vient en contraste avec tous les efforts pour soumettre la nature à la domination de l'homme »

sur les Appellations d'origine contrôlée – AOC –) construit sur 4 fondamentaux : la définition de l'« origine » (une aire géographique, des savoirs, des conditions de production et de transformation), le contrôle, une institution indépendante (Institut national de l'origine et de la qualité – INAO) et une gouvernance locale. Cependant, il faudra attendre 1992 pour qu'un système équivalent soit, après un dur combat, instauré au niveau de l'UE. Un combat qui reste encore à gagner au plan mondial car l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ne reconnaît toujours l'origine que pour les seuls vins et spiritueux !

La controverse mondiale entre amis et ennemis des IG porte sur la philosophie (liberté individuelle contre droit public), sur le commerce et le développement (entrave à la liberté commerciale contre instrument de développement rural), ou sur le droit à l'information des consommateurs. Il faut souhaiter que ce combat soit gagné car il est d'importance stratégique pour l'emploi et le bien-être rural, et donc pour l'environnement, pour l'aménagement du territoire, et pour le maintien d'une certaine harmonie du monde, sans parler de la qualité de l'alimentation. Et l'on ne parle ici que des produits alimentaires alors que de nombreux produits non alimentaires (savon de Marseille, porcelaine de Limoges...) mériteraient assurément aussi une politique de régulation internationale. Plus globalement, il n'y aura pas de développement durable si les pays en développement et en transition ne se donnent pas l'ambition de dépasser une vision réductrice de la « modernité » pour réussir des « sauts » vers une nouvelle « post-modernité ». La valorisation engagée du « terroir » au Maroc permet par exemple de sortir d'une vision de progrès limitée à la grande exploitation mécanisée et elle peut laisser espérer en un nouveau rural avant déprise. La ré-harmonisation du monde passera par de nouvelles visions et par de nouvelles politiques de régulation et de développement.

Archéologie préventive et démarche de socialisation pour les habitants de Saint-Denis

📍 Présentation du projet et de son évolution

Véronique POUPARD

Responsable du service de développement local de la communauté d'Agglomération de Plaine Commune

Saint-Denis est un territoire paradoxal : son fort développement économique profite peu à sa population. En 2001, l'unité d'archéologie de Saint-Denis et Objectif emploi crée un projet commun en partant de l'idée que **l'individu est une ressource humaine et que le patrimoine est un facteur de mobilisation de la population**. Pour lutter contre le chômage par la création d'activité d'une part et pour rapprocher le patrimoine de la population d'autre part, ce projet organise d'abord des ateliers de repérage des savoir-faire. Puis, il teste la commercialisation de tasses polylobées produites par des potiers-archéologues et lance la fabrication de poteries par les habitants. Les personnes repérées sont formées, puis trois personnes recrutées dans un atelier-boutique ouvert en 2006, à l'issue d'un chantier-école pré-qualifiant. Le taux de sortie positive de ces dispositifs d'insertion augmente même avec la valorisation du patrimoine, qui donne un sens aux projets.

Ce projet associe de plus en plus de partenaires, dont des professionnels des métiers d'arts et de la création. Une association, Artéfact 93, a été créée et d'autres produits sont nés de la rencontre des savoir-faire avec des designers et des créatifs, dans une véritable interprétation de l'économie du lien. Au-delà de l'archéologie, le patrimoine travaillé est aussi celui des cultures urbaines. Les entreprises du territoire y participent par le biais du mécénat.

● Les enseignements dans la mise en œuvre d'une politique de développement économique endogène

Ce projet a contribué à la définition d'une stratégie de développement local du territoire, autour de l'Economie sociale et solidaire (ESS), de l'économie du patrimoine et du tourisme. Il repose sur les fondamentaux suivants, pour la création d'un développement local endogène :

- partir du territoire pour créer des réponses adaptées
- partir des filières et travailler sur l'interopérabilité de celles-ci
- construire le projet au fur et à mesure
- créer des espaces de négociations
- conserver une place centrale au patrimoine
- partir de la connaissance de chaque acteur d'une filière pour construire des démarches collectives et les structurer.

Cette stratégie a donné lieu à d'autres projets, tels que la foire des savoir-faire.

Diffusion d'une vidéo de présentation de la foire des savoir-faire.

Le « comment » du renouveau de l'Aubrac

André VALADIER

Président fondateur de la coopérative « jeune montagne » de Laguiole

Situé sur la partie méridionale du massif central volcanique, l'Aubrac est un territoire marqué par les alternances du feu et de la glace. Ce plateau d'altitude dispose d'un climat montagnard et son sol herbeux, naturellement fertile, a rendu possible l'ancrage des populations grâce aux troupeaux de bovins. Depuis des siècles, le troupeau fournit l'énergie, l'alimentation et le fertilisant du plateau. Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) a d'ailleurs mené un travail de recherche dans les années 1960 pour comprendre l'écosystème local avant qu'il ne change. Ces travaux montrent que le territoire de l'Aubrac a toujours pris en compte le milieu naturel. Par exemple, la flore variée de l'Aubrac est entretenue par la transhumance. L'estive est en outre une forme de bonne gestion du territoire, qui tient compte du climat et de la fertilité du sol, et a permis à l'Aubrac de passer d'une économie vivrière à une économie réelle. Le plateau fournissait en effet d'autres régions en bœufs d'attelage.

En 1950, l'arrivée des tracteurs menace de déséquilibrer ce système traditionnel et séculaire. En 1978 ne restent que 18 000 mères Aubrac et la race semble menacée. Aujourd'hui, 164 000 mères Aubrac témoignent de la reconquête de cette génétique locale. La qualité de la race a été bien perçue au moment de la crise de la vache folle, puisqu'elle a été peu contaminée. Le bœuf fermier Aubrac dispose ainsi d'un label rouge. La création d'une station d'évaluation raciale dans les années 1975 a également permis la réaffirmation de la race Aubrac.

Par ailleurs, les savoir-faire liés à la fabrication du fromage se sont transmis. Sur l'Aubrac, cette fabrication se réalisait au sein de burons. Aujourd'hui, la coopérative jeune montagne a pris le relais, a retrouvé progressivement une maîtrise du savoir-faire de la fabrication du fromage et l'a codifié. Dans les années 1950, le fromage – qui permet de réaliser l'aligot, le plat régional – était issu principalement de la race Aubrac. Mais, progressivement, cette race a abandonné la production fromagère et a été remplacée par une race spécialisée. Cependant, pour des fabrications au lait cru et entier, le lait peut être perturbé si l'animal n'exprime pas son potentiel en volume. La qualité du lait en a donc été diminuée et c'est

pourquoi il a fallu retrouver des animaux proches de la race Aubrac, en Suisse, pour fabriquer de nouveau le fromage, lequel bénéficie aujourd'hui d'une appellation d'origine et a retrouvé son importance économique. **Cette appellation d'origine a permis de s'engager dans une démarche transparente de fabrication du fromage selon des critères fixés** (non-ensilage du maïs, etc.). Aujourd'hui, 80 producteurs de lait génèrent 100 emplois.

Il faut aussi citer la reconquête du couteau de Laguiole, la coutellerie représentant trois emplois en 1960 contre 200 aujourd'hui. Le territoire bénéficie par ailleurs d'une complémentarité entre le travail des éleveurs et le tourisme, lequel génère des emplois d'une part et incite les visiteurs à consommer les produits du territoire d'autre part. Enfin, selon une étude du Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (CEMAGREF) consacrée aux paniers de biens territorialisés, les produits du panier de l'Aubrac mis ensemble représentent une plus-value de 25 % par rapport à la valeur normative de chaque produit pris séparément. Entrent en jeu des biens immatériels qui s'appuient sur des aspects culturels, émotionnels, etc. Les moteurs économiques de l'Aubrac sont bien issus du patrimoine ou de la tradition.

Terroir et mode de vie au Cambodge

Docteur Ly EANG HAY

Président de Confirel entreprise pour le renouveau et la valorisation du palmier à sucre et du poivre de Kompot

Pour créer des emplois à la campagne, lutter contre la pauvreté et l'absence d'éducation des zones rurales, et exploiter l'une des ressources locales, le palmier à sucre, Confirel est lancé en 2001 et vise à transformer la campagne en usine verte.

Le Cambodge compte environ 3 millions de palmiers à sucre, dont la moitié seulement est exploitée. Cet arbre fait parti de la vie du pays et symbolise la campagne. Toutes ses parties sont utilisées par les paysans (confection d'objets, remèdes, consommation des fruits, etc.).

Confirel a développé trois gammes de produits à partir du sucre de palme :

- la sucrerie Thnot (sucre bio, bonbons, chocolat, etc.)
- le condiment (vinaigre bio, sauce de poivre de Kompot au vinaigre)
- les boissons alcoolisées.

A l'aide du jus du palmier à sucre, Confirel fabrique des produits alimentaires à haute valeur ajoutée et bénéfiques pour la santé. Ces produits naturels sont contrôlés par le laboratoire de l'entreprise mais aussi par les autorités nationales, l'institut Pasteur et une collaboration avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) de Montpellier.

L'entreprise exporte dans différents pays et affiche un chiffre d'affaires de 650 000 dollars en 2013. Elle a des retombées sociales en versant des revenus réguliers à plusieurs centaines de familles. En outre, l'entreprise crée un lien entre la campagne et la ville. Enfin, Confirel contribue à son niveau à préserver le palmier à sucre de la coupe massive en n'utilisant que les parties renouvelables de l'arbre.

Confirel développe également des produits pour la campagne et commence à exploiter le poivre de Kompot. Le sucre de palme et ce poivre sont d'ailleurs les deux seuls produits protégés par une IG au Cambodge.

Confirel est leader au Cambodge dans son domaine et souhaite commercialiser d'autres produits sur le marché international. **Cette entreprise ne deviendra sans doute jamais une**

multinationale car elle place l'homme au centre de ses préoccupations, mais j'espère que cette fierté personnelle se transformera vite en fierté nationale.

Echanges

De la salle (Danielle NOCHER, fondatrice de Valeurs vertes)

Comment Confirel prévoit-elle de renforcer son marché en Europe ? Et comment la marque Laguiole peut-elle être préservée des prédatations ?

De la salle (Jean GAULT, ingénieur général, ministère de l'Agriculture)

Comment sensibiliser les enfants de la diversité au patrimoine de Saint-Denis ?

André VALADIER

Les couteliers de Laguiole ont eu un moment d'espoir car il était prévu de créer une IGP de produits manufacturiers. Une interprofession a d'ailleurs été créée à cet effet. Cependant, des incertitudes subsistent car il est question de donner à l'IGP une dimension nationale.

Docteur Ly EANG HAY

Confirel a développé sa gamme en misant sur des produits à haute valeur ajoutée. Je souhaite atteindre un chiffre d'affaires de 50 millions de dollars, pour continuer de transformer la campagne, avec un développement raisonnable. Je pense qu'il peut être réalisé facilement avec le poivre. Il est plus difficile de le faire avec le sucre de palme, souvent confondu avec l'huile de palme. Nous avons besoin de temps pour montrer le savoir-faire et la qualité de notre travail.

Véronique POUPARD

Toute culture a une histoire avec la matière. Certains ateliers de repérage mélangent 10 femmes de 10 cultures différentes, ce qui crée des espaces de discussion. Il faut en finir de la vision élitiste du patrimoine et de la culture.

Le développement durable : modèle unique ou diversité ?

Présidence : Hugues de JOUVENEL

Y a-t-il une vision francophone du développement durable ?

Habib BENESSAHRAOUI

Organisation intergouvernementale créée en Afrique en 1970, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) est devenue l'OIF en 2005. Avec un secrétaire général, un conseil permanent, une conférence ministérielle, deux conférences interministérielles permanentes, une assemblée parlementaire et un sommet bisannuel des chefs d'Etats, auxquels s'ajoutent des opérateurs spécialisés (dont l'université Senghor à Alexandrie), l'OIF est une organisation atypique. Elle regroupe un tiers des pays membres de l'ONU, aux niveaux de développement disparates et constitue une institution au carrefour de plusieurs aires culturelles, fondée sur la promotion de la diversité.

Francophonie et développement durable ont une histoire ancienne. L'ACCT adopte le concept dès 1989 et crée un programme ainsi qu'une chaire consacrée à l'environnement. En 1991, elle adopte un plan d'action pour l'information, la sensibilisation, la formation, les concertations et les partenariats sur l'environnement, puis participe au sommet de Rio en 1992. Celui-ci reprendra ses contributions sur les mécanismes de financement du développement durable et sur les transferts de technologies propres. Les pays francophones contribuent également à l'adoption d'une convention sur la lutte contre la désertification. Après le sommet de Rio, l'ACCT reconnaît le rôle de la diversité culturelle pour le développement. Le forum de Dakar portera notamment sur la dimension culturelle du développement durable, que le sommet de Johannesburg reconnaîtra. Puis, le 10^e sommet de la francophonie (Ouagadougou, 2004) est consacré au développement durable. Les chefs d'Etats y adoptent un cadre stratégique décennal pour l'OIF, autour de quatre missions, dont celle de développer la coopération au service du développement durable. Ce dernier est défini selon cinq piliers : la gestion maîtrisée et saine des ressources naturelles, le progrès économique continu et inclusif, le développement social équitable, des garanties de démocratie et d'Etat de droit à tous et une large ouverture à la diversité culturelle et linguistique.

Au forum de Lyon (2012), la francophonie renouvelle sa bataille pour la dimension culturelle du développement durable, en appelant à la prendre en compte et à consacrer une décennie des Nations unies à la culture comme facteur de développement durable, un message que les membres de l'OIF portent auprès de l'ONU. Depuis Rio+20, la francophonie travaille sur les ODD, avec l'espoir qu'ils permettent d'asseoir le développement durable dans l'espace mondial, en tenant compte des spécificités culturelles. Elle contribue à ce débat en cours à l'aide d'argumentaires autour de quatre questions fondatrices :

- les modes de production et de consommation durable
- l'éducation, la jeunesse et l'accès à l'emploi
- l'énergie propre et durable
- la dimension culturelle du développement durable.

Ainsi, en tant qu'acteur des relations internationales, qu'organisation représentative de la biodiversité mondiale, laboratoire de la diversité culturelle et organisation de solidarité, l'OIF a légitimement sa propre approche du développement durable.

Le développement durable, vecteur de sens pour de nouvelles cultures managériales ? Une lecture croisée des approches françaises et allemandes

Cornelia FINDEISEN

Directrice générale adjointe chargée de la modernisation, de l'évaluation et de la prospective territoriale au Conseil général de la Loire

J'ai grandi en Allemagne et découvert la France à travers les pays du Maghreb. Pour moi, le développement durable est une culture en soi, faites de valeurs et de pratiques identifiables. Le développement durable fait sens, ce qui est important en matière de management qui nécessite aujourd'hui de travailler autour de valeurs partagées.

En Allemagne, les pratiques éco-responsables sont fortement ancrées dans le quotidien, mais le concept de développement durable en lui-même est peu connu. Inversement, en France, le sens du développement durable en tant que concept est globalement compris, mais peu installé dans la pratique. Faut-il comprendre que les pratiques construisent les valeurs en Allemagne et inversement en France ?

Le contexte managérial allemand se caractérise par le pragmatisme, la culture du dialogue et des hiérarchies plates, qui émergent d'une culture du résultat. Les pratiques durables sont adoptées sans qu'il ne soit besoin de les conceptualiser. De fait, il existe un socle de valeurs partagées en Allemagne, attribuable au fait que le pays n'est pas une société laïque d'une part, et qu'il n'a pas encore réalisé le caractère multiculturel de sa société. Les valeurs chrétiennes sont ainsi aisément utilisées dans un contexte managérial. Par ailleurs, l'Allemagne se caractérise aussi par le leitmotiv du « plus jamais ça » (*Vergangenheitsbewältigung*⁴) et un sentiment de responsabilité vis-à-vis des générations futures, à l'échelle de la planète entière. Ce sentiment s'effrite car la jeunesse n'a plus de liens avec les acteurs ou les victimes du passé, tandis que les générations précédentes ont grandi sans fierté nationale et ont construit leurs valeurs sur la culpabilité et la responsabilité.

En France, il faut s'accorder sur des valeurs fondamentales avant d'agir. Un pays anglo-saxon aura davantage la culture de l'expérimentation. La France se distingue également par un système plus élitiste et hiérarchisé, qui fonctionne tant que l'exemplarité des élites fédère et entraîne, mais se fragilise dans un contexte de crise globale, dans lequel les valeurs deviennent illisibles. Dans ce contexte, les valeurs du développement durable remplacent celles de la religion ou du passé commun.

Le développement durable est une opportunité managériale car il fait sens, mobilise et se traduit en actes concrets. Il implique de construire ensemble une culture commune, ce qui nécessite méthode, rigueur, imagination, enthousiasme et convivialité.

Ainsi, le conseil général de la Loire débute son agenda 21, par un chantier interne de décroissance des services. Le développement durable est une chance pour le management, car il s'inscrit sur le long-terme – une dimension importante en France où le

⁴ Littéralement, la gestion du passé

système politique est court-termiste et où l'administration doit jouer un rôle d'impulsion pour aider le politique. Enfin, le développement durable donne ses lettres de noblesse à la notion de performance, qui constitue aujourd'hui un devoir pour l'action publique.

L'importance des cultures dans les modes de consommation et de production

Arab HOBALLAH

Chef de service modes de consommation et production durables, au Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)

La façon dont une société consomme et produit est profondément culturelle, comme l'illustrent les rituels alimentaires, l'habitat ou encore la relation à la nature. Or, nos modes de consommation et de production actuels non-durables doivent être transformés. La mondialisation de ces modes de consommation et de production a généré une culture unique au détriment de la diversité. **Consommer et produire sont devenus des valeurs en soi plutôt que des moyens.** Si nous n'agissons pas, des patrimoines culturels entiers risquent de disparaître. Il est impératif de dénoncer et de revoir le modèle en cours pour lui trouver des alternatives.

C'est l'objet du plan-cadre décennal du programme sur la consommation et la production durable, seul programme opérationnel adopté au sommet de Rio+20. Il faut engager une rupture épistémologique, en découplant la croissance économique de l'utilisation des ressources et des impacts sur l'environnement, en généralisant une utilisation efficiente des ressources et en intégrant de nouvelles grilles de lecture. Il s'agit aussi de redonner du sens et de développer de nouveaux outils pour mesurer le bien-être des individus. Le rôle des cultures est central pour que le changement s'ancre sur des identités et des valeurs collectives. Les scénarios de développement durable sont en effet acceptables et désirés lorsqu'ils prennent en compte la diversité et les spécificités culturelles.

Chacun des programmes du plan-cadre vise l'amélioration de la condition humaine. Il s'agit d'un projet de progrès universel construit sur la base d'une culture commune, celle du développement durable. Cette nouvelle culture est aussi celle de la paix, pour construire des sociétés plus harmonieuses et équitables, dans lesquelles les modes de consommation et de production s'ancreront dans la diversité et la durabilité. A cet égard, il faudra freiner la globalisation qui perturbe l'équilibre des sociétés et les cultures. Certains de ses aspects nécessitent en effet une adaptation aux conditions et aux besoins locaux.

Nous avons donc le choix de reconnaître l'apport de la diversité et d'encourager la pluralité des voies de mise en œuvre du développement durable. Ce dernier n'est pas une norme, mais un acte volontaire. La francophonie a retenu les modes de consommation et de production durable parmi ses priorités. Elle doit poursuivre son travail, notamment auprès des Nations unies.

Echanges

Hugues de JOUVENEL

Peut-on demander le même effort aux pays en développement et aux pays industrialisés ? Comment espérer mettre tous les peuples face au même défi au même moment ?

Arab HOBALLAH

Les objectifs sont communs mais leur mise en œuvre doit s'adapter aux contextes et besoins locaux. Chacun avance à son rythme et les pays développés ont une responsabilité première.

Guillaume BENOIT

Les situations et les défis sont différents selon les régions du monde. Par exemple, en Afrique subsaharienne, l'enjeu est de créer 300 millions d'emplois d'ici 15 ans, dont les deux tiers seront en zone rurale. Il faut trouver des modes de développement différents de ceux qu'a connus l'Europe. L'enjeu est aussi celui de produire plus et mieux, en gérant au mieux l'écosystème et en partant des ressources locales.

Christian BRODHAG

L'approche différenciée est essentielle car les pays n'ont ni la même empreinte écologique, ni le même niveau de développement humain.

Jacques THEYS

Il faut aussi tenir compte des valeurs de chaque territoire. La France dispose de peu de valeurs communes. C'est pourquoi un consensus sur celles-ci doit être recréé à chaque débat. Le développement durable, qui pourrait faire consensus, est traduit par une multitude d'indicateurs qui ne font pas sens commun. Enfin, il existe une distance entre le discours et la réalité des agendas 21. Comment en construire un qui ait du sens ?

Cornelia FINDEISEN

Nous rencontrons un problème de langage commun, c'est pourquoi la mise en pratique des agendas 21 s'avère difficile. En outre, le concept de développement durable a tellement été martelé que le grand public ne l'entend plus.

Le conseil général de la Loire réfléchit à établir un référentiel commun sur la responsabilité sociétale et sa contribution au développement durable. Il serait judicieux que ce référentiel tienne compte d'une culture de la prospective. Il faudra y ajouter un travail sur les objectifs et les indicateurs de mesures, nécessaires aux porteurs de projets. Un premier indicateur d'impacts est de savoir si l'action menée contribue à améliorer la vie des individus – ce qui ne se chiffre pas toujours. La performance, ainsi est une obligation du développement durable.

De la salle (Danielle NOCHER)

Serge Antoine soulignait que nous manquons de « fabriques d'utopie concrète ». Nous avons besoin d'associer le rêve et la réalité, or le développement durable ne fait plus rêver personne. Les industriels, par exemple, se plaignent d'avoir à faire face à de trop nombreuses normes. Peut-être faut-il rendre les choses plus accessibles, sans quoi le développement durable deviendra un concept qui réunira la haine de l'opinion publique.

De la salle (Michel MONBRUN)

Pour moi, le développement durable est une culture à inventer. Il ne se décrète pas mais se construit, sous la forme d'une évolution-transformation, qui inventera un nouveau vivre ensemble, dans lequel chacun aura à faire sa part. Il faut que les individus deviennent des jardiniers de l'espoir, cultivent la paix, la confiance, l'amour et la solidarité.

De la salle (Charly KWAHDU, chercheur en droit, stagiaire à l'OIF)

Je pense que la culture n'est pas oubliée dans le développement durable mais les Etats ne souhaitent pas la prendre en compte. Ainsi, la diversité culturelle se traduit difficilement en acte. Le principe 6 de la convention UNESCO sur la protection de la diversité culturelle (2005) aborde la question du développement durable. Ratifiée par 138 Etats, elle n'est que

timidement appliquée. Le problème n'est pas tant celui d'une stratégie globale, mais de la volonté des Etats à donner un sens.

De la salle (Stéphane BERNAUDON, Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie)

En Allemagne, le développement durable est géré directement par la chancellerie, ce qui lui donne une autre dimension. Par ailleurs, on a tendance à évoquer séparément les trois piliers du développement durable, mais l'important est la façon dont ils sont mélangés.

Je préfère utiliser le terme de globalisation à celui de mondialisation, plus négatif. Le local et les territoires doivent aussi investir la globalisation.

Hugues de JOUVENEL

On parle même de glocalisation, l'utilisation du local au service du global.

Conclusion

Habib BENESSAHRAOUI

Le développement durable doit s'adapter à chaque situation et histoire. Il se traduit ensuite dans l'action. La francophonie a la chance d'être un lieu de synthèse d'approches différenciées, ce qui la rapproche de la réalité du développement durable. Mais elle n'est rien sans ses Etats membres, surtout face aux difficultés à venir des négociations sur les ODD. Elle aidera ses membres à défendre la dimension culturelle du développement durable dans ces négociations.

Cornelia FINDEISEIN

Le développement est la raison d'être du conseil général et il est de sa responsabilité de le mener de manière durable. Nous travaillons avec les agents sur ce leitmotiv, qui s'enracine progressivement. Enfin, **si les outils technologiques sont nécessaires, l'humain est l'acteur essentiel du changement de paradigme qu'il nous faut conduire**. Le développement durable doit être une culture de l'optimisme. Nous devons prendre au mot la formule « *think global, act local* », et faire comprendre aux citoyens que le développement durable consiste à traduire des contraintes en opportunités.

Arab HOBALLAH

Le terme « développement durable » a beaucoup perdu son sens à cause d'une utilisation abusive du terme et de son contenu ; c'est pourquoi je pars de la pratique et des modes de consommation et de production, qui offrent une pragmatique du développement durable. Il y a de bonnes pratiques dans tous les pays et à toutes les échelles. L'important serait de le faire connaître, d'en tirer des leçons et d'encourager leur adaptation et reproduction ailleurs, en commençant par un soutien à l'innovation locale. Par ailleurs, considérant l'importance des villes en terme de consommation des ressources et de rejets de toutes sortes, il faudrait que les villes aient un poids plus important dans les négociations, car ce sont elles les bons acteurs du développement durable. Enfin, il ne faut pas négliger d'adapter les informations aux besoins.

Changer de mode de vie, changer de culture, une condition du développement durable. Quelle vision prospective ?

Marseille : action autour du patrimoine, du tourisme de l'économie avec les habitants dans les quartiers Nord

Prosper WANNER

Gérant de la Coopérative de l'hôtel du Nord

Face à une reconversion urbaine violente, qui ne tenait pas compte des habitants et de l'histoire du lieu, la zone de l'arrière-port de Marseille (350 000 habitants) a fait l'objet d'une mission européenne de patrimoine intégré initiée en 1995. Le travail sur le patrimoine s'y est construit avec l'appui des habitants, des associations de quartiers et d'entreprises locales. La mission rassemble leurs histoires, ce qui donne lieu à des publications, des classements d'archives jusqu'à la création de communautés patrimoniales qui rendent compte de ces travaux lors des journées européennes du patrimoine, sous la forme de balades.

En 2005, le conseil de l'Europe a publié une convention-cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, la convention de Faro. Elle définit le droit au patrimoine comme un droit de l'homme. Symboliquement, en 2009, Samia Galli, maire de secteur, signe cette convention et engage la mairie de secteur à appliquer ses principes. Elle réunit les communautés patrimoniales au sein d'une commission patrimoine. D'autres maires suivront cette démarche.

Porté en 2010 par la commission patrimoine, Marseille-Provence 2013 et huit communautés patrimoniales, Hôtel du Nord est un projet collectif de valorisation économique du patrimoine. Il s'agit d'une coopérative d'habitants qui souhaitent valoriser les patrimoines des quartiers populaires dans l'intérêt de ceux qui y vivent. La structure est démocratique et à but non-lucratif, les habitants y étant statutairement majoritaires. Hôtel du Nord invite à découvrir Marseille par son nord : l'offre propose de dormir chez l'habitant, de se balader dans le quartier, de découvrir des ouvrages, etc. et met en avant les produits créés dans le quartier. La coopérative est au service des habitants, et leur permet aussi de se former via une école des hôtes. Un travail de promotion de l'histoire des quartiers est ainsi à l'œuvre. En 2013, 2 000 personnes ont été accueillies dans les quartiers nord. Hôtel du Nord a coopéré avec le musée d'art contemporain et Marseille-Provence 2013. La coopérative propose aussi la route du savon de Marseille depuis trois ans, pour la reconnaissance de ce produit. Elle s'inscrit également dans un processus politique puisqu'elle cherche à permettre la chambre d'hôte en habitat social – or ce dernier interdit la sous-location. Hôtel du nord a donc proposé de lancer une expérimentation, afin de commercialiser ses offres de nuitée et de ballade en sa qualité de coopérative.

La coopérative travaille avec d'autres villes, comme Venise, où Oran, où des événements se sont tenus sur les futurs usages du patrimoine. Au moment du forum de Marseille sur la valeur sociale du patrimoine, plutôt que de faire un colloque sur la convention de Faro, la

coopérative a proposé d'organiser des ballades avec les ambassadeurs et les fonctionnaires européens, pour discuter avec les habitants sur les nouveaux usages du patrimoine, et en tirer des enseignements au niveau européen.

Dans le développement durable, on met souvent en avant la participation des citoyens dans le développement durable, or il faut se demander comment mettre les citoyens à la base du processus-même de développement durable. Par ailleurs, il faut renouer avec cette logique de co construction entre la société civile et le politique qu'a incarné au début du siècle dernier le mouvement coopératif.

Les modes de consommation en 2030

Cécile DESAUNAY

Chargée d'étude sur les questions de mode de vie à Futuribles

D'un côté, on trouve des modes de vie et de consommation non-durables et de l'autre côté, on voit se multiplier des actions locales, porteuses de davantage de durabilité et d'optimisme. Cela pose la question de la « diffusabilité » de ces pratiques très locales.

Cette question est posée par une étude de Futuribles en cours, qui porte sur les modes de consommation et de production en France. Cette étude montre que la consommation, en France, a été multipliée par quatre depuis 1950, ce qui présente des impacts en termes d'émission de gaz à effet de serre, de gestion des déchets, etc. On observe des baisses de consommation relatives à certains biens (tabac, carburant par exemple) – qui restent toutefois peu nombreuses – et une hausse de la consommation d'autres biens (tablettes, portables, etc.). Par ailleurs, le renouvellement des biens est de plus en plus fréquent. Nous avons par exemple constaté que 40 % des lave-vaisselle jetés fonctionnent encore. Malgré ces constats, nous avons identifié quatre moteurs de durabilité des modes de consommation :

- les contraintes économiques
- la recherche de lien social
- la remise en cause de la consommation de masse
- les préoccupations environnementales

Ont également été recensées des initiatives liées à ces tendances émergentes, qui se multiplient partout dans le monde. Ces initiatives ont été sélectionnées en fonction de trois critères : leur originalité, leur potentiel de développement en France et leur potentiel En termes de réduction de la consommation de ressources. **100 initiatives ont ainsi été recensées (des associations de quartiers aux grandes entreprises), et permettent d'identifier des leviers en faveur d'une consommation plus durable :**

- la consommation partagée
- le réemploi et la réparation
- les circuits de proximité
- l'économie de fonctionnalité
- l'économie circulaire.

Toutes ces initiatives nous amènent à repenser nos rapports aux ressources et à l'environnement, et impliquent de changements dans nos modes de vie et de culture. A titre d'exemple, on peut citer l'initiative « Court circuit pays de Brest »⁵, qui est partie de quasiment rien : la volonté de deux étudiants de rendre accessible une alimentation de

⁵ <http://court-circuit-ess.infini.fr/>

qualité produite et consommée en circuit court, tout en assurant des revenus décents aux agriculteurs. Basé sur le système des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), Court circuit pays de Brest souhaite cependant aller plus loin et vise à recréer des activités locales basées sur les circuits courts (cantine bio, etc.).

Culture et mode de vie en 2050

Marie CHERON

Chargée d'études prospectives, association 4D⁶

Quand on évoque le développement durable, on insiste beaucoup sur les contraintes auxquelles nous devons faire face (en termes de ressources naturelles notamment). Comme nous voulons tous bien vivre, ne pas remettre en cause nos libertés, etc., des affrontements émergent quant aux solutions à mettre en œuvre face ces contraintes :

- un affrontement moral entre un appel à la sobriété et des logiques sociales de la société de consommation
- un affrontement idéologique entre des solutions « hard » (technologiques) et « soft » (évolution des comportements)
- un affrontement économique entre des logiques de rentabilité et des logiques de bien-être social.

🍷 Comment sortir de la frustration du développement durable ?

Face à une sorte d'angoisse vis-à-vis du développement durable, est-on capable de proposer une nouvelle vision du progrès social, notamment au grand public ? Le problème est qu'il existe une sorte d'impensé du développement durable : il existe des discours sur l'avenir du monde mais ceux-ci sont flous et se résument à une vision catastrophiste et globale des changements à venir. **Personne n'explique cependant clairement aux citoyens ce en quoi peut consister un mode vie à la fois sobre en carbone et désirable.** Il faut réussir à concilier les objectifs du facteur 4 et nos modes de vie, sans que les changements à opérer ne fassent naître de frustration.

A l'association 4D, nos pistes de travail sont d'explorer les modes de vie d'un futur à la fois soutenable et désirable, en réconciliant des enjeux internationaux et des choses de la vie quotidienne. Aller du global au local, en matière de développement durable, constitue un véritable défi culturel.

🍷 Les leviers de la transition

Le cadre des négociations interétatiques sur le climat témoigne de la nécessité d'associer les populations. Selon nous, ces négociations resteront bloquées tant que n'existeront pas une mobilisation des sociétés elles-mêmes et une vision partagée par elles d'un avenir soutenable et désirable, acceptable par tous. On considère que, pour cela, il existe trois leviers de la transition : la promotion d'expériences pratiques, de modes de vie plus durables ; l'organisation socio-économique du développement durable ; la définition d'une vision permettant de concilier aspirations collectives et individuelles.

⁶ 4D est une association de promotion du développement durable, ayant une volonté d'action au niveau international et local. Depuis 2010, celle-ci mène également des travaux de prospective, notamment liés aux modes de vie et aux défis culturels que pose le développement durable. Pour plus d'informations sur cette association, voir : www.association4d.org

☛ Trois visions pour faire une évolution durable et désirable des modes de vie et de consommation

En 2010, l'association a lancé un travail de benchmark des travaux prospectifs existant dans le domaine du développement durable, des plus catastrophistes aux visions les plus optimistes, basées sur une perspective de changement profond de la civilisation. Trois de ces visions ont été retenues, car retenant une approche désirable du développement durable :

- la civilisation verte (accélération du verdissement de l'économie, amélioration de la productivité et de la durabilité des ressources)
- la biocivilisation (inspirée des idées altermondialistes, cette vision associe décroissance des consommations, et gestion partagée des ressources naturelles, tant aux niveaux global que local)
- la civilisation connectée (qui s'appuie sur le développement des Technologies de l'information et de la communication – TIC – afin de proposer des modes d'organisation plus horizontaux).

Propriétaire ou artiste ?

Gilles BERHAULT

Président du Comité 21

Pour mettre fin à l'économie compulsive de la consommation, et passer à une économie de l'usage, **il faut promouvoir la capacité d'expression des populations**. Assumons le choc émotionnel ressenti face à une œuvre d'art ou face à la nature, et donnons à tous les moyens de le ressentir, de le verbaliser, dans une ambition de développement culturel de l'humanité, qui doit être la clef de voûte du développement durable et non pas son quatrième pilier. Selon moi, la meilleure éducation au développement durable est l'éducation artistique. Le chant, le théâtre, par exemple, nous apprennent à mieux connaître les autres et à mieux collaborer avec eux. L'univers numérique nous permettra également d'aller plus loin, en organisant des ruptures de consommation –voitures sans chauffeur, imprimantes 3D, etc. –, à condition que ces innovations technologiques constituent un amplificateur de durabilité des modes de vie, et non la solution unique aux enjeux du développement durable. Enfin, il est essentiel que le développement durable se réalise via une approche *bottom-up*. Comme l'a dit Gandhi, « *si tu décides sans moi de quelque chose qui me concerne, tu le fais contre moi* ».

Echanges

De la salle (Jean GAULT, ingénieur général, ministère de l'Agriculture)

Les travaux de l'association 4D ne sous-valorisent-ils pas les aspects économiques ?

Hugues de JOUVENEL

Vos scénarios sont-ils des utopies ou des futurs réalisables ? Par ailleurs, aux yeux de qui sont-ils désirables ?

Marie CHERON

Pour l'instant, les travaux réalisés ne sont que des synthèses de travaux existants, qui visent à ouvrir le débat. Cependant, chaque vision propose une organisation économique différente de l'environnement.

De la salle (Guillaume BENOIT)

L'exemple marseillais montre que l'approche du développement durable par le terroir et le patrimoine ne vaut pas que pour les zones rurales. Les ressources sont bien dans les territoires et sont d'ordre naturel, social et culturel.

De la salle (Arab HOBALLAH)

Il faut cesser de se concentrer sur les facteurs de pessimisme et considérer davantage les opportunités dont nous disposons : une meilleure gestion des ressources et une évolution des modes de consommation. Par ailleurs, on ne peut agir en matière de développement durable sans prendre appui sur le secteur privé. Toutes les grandes entreprises élaborent en effet des plans à 20 ou 40 ans, et sont des acteurs fondamentaux en matière de prospective.

Gilles BERHAULT

Le problème est que les entreprises n'ont plus d'assise nationale, mais sont organisées par territoires. La bonne échelle pour le développement durable n'est selon moi ni nationale – celle des Etats – ni territoriale – celle des entreprises.

De la salle (Christian BRODHAG)

Il est essentiel de formaliser des systèmes d'information dans le domaine du développement durable, comme le fait Construction 21, une plateforme européenne dédiée aux professionnels de la construction durable⁷.

De la salle (Souad HOUSSEIN, OIF)

Le partage de logement qu'ambitionne l'initiative marseillaise est-il réellement susceptible d'intéresser les consommateurs ?

Prosper WANNER

Hôtel du Nord constitue davantage un outil de citoyenneté qu'un moyen d'attirer les touristes. Son avenir ne sera pas défini par les consommateurs eux-mêmes, nous l'envisageons avant tout comme un outil de citoyenneté, et pas un outil au service d'une finalité économique.

De la salle (Cornelia FINDEISEN)

Sur la question de l'échelle, peut-être faudrait-il une prospective organisée territoire par territoire ? Par ailleurs, il existe en Allemagne des écoles libres, fondées sur des valeurs chrétiennes – donc difficilement reproductibles en France –, où l'enseignement artistique est aussi important que les enseignements scientifiques.

De la salle (Corinne MATHERON, maître de conférences associé à l'université de la Sorbonne Nouvelle)

J'ai eu l'occasion de constater le développement d'une action culturelle de sensibilisation à l'environnement basée sur l'art, ce qui montre que de telles actions peuvent être menées dans notre pays, malgré une certaine « rigidité » française.

De la salle

Il me semble que la question qui fait débat dans le développement durable reste celui de la justice sociale, c'est-à-dire le plus vieux débat politique du monde.

⁷ <http://www.construction21.eu/france/>

Prosper WANNER

Les institutions ne doivent pas craindre la concertation avec la société civile, qui constitue un allié. Les représentants du Conseil de l'Europe ont par exemple été étonnés, en se rendant à Marseille, de constater que les citoyens se saisissaient de la convention de Faro.

Marie CHERON

Pour promouvoir le changement nécessaire, il est important d'élargir le débat du développement durable à d'autres composantes de la société et au grand public.

Hugues de JOUVENEL

Les initiatives présentées ce jour doivent être davantage connues, via par exemple des plateformes de mutualisation de bonnes pratiques. Par ailleurs, rappelons que la prospective n'a pas pour objet de dire l'avenir, mais de dire comment un avenir désirable peut être construit. Encore faut-il que nous souhaitions être des artisans de ce futur.

Sigles

ACCT : Agence de coopération culturelle et technique

AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

AOC : Appellation d'origine contrôlée

CEMAGREF : Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts

CGAAER : Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

EHESS : Ecole des hautes études en sciences sociales

ESS : Economie sociale et solidaire

IG : Indication géographique

INAO : Institut national de l'origine et de la qualité

ODD : Objectifs du développement durable

OIF : Organisation internationale de la francophonie

OMC : Organisation mondiale du commerce

OMD : Objectifs du millénaire pour le développement

PNUE : Programme des Nations unies pour l'environnement

TIC : Technologies de l'information et de la communication

UE : Union européenne



Synthèse – La culture dimension oubliée du développement durable ?
28 novembre 2013

© Association Serge Antoine 2013